

Les « Castors » construisent leurs maisons en commun

Des coopératives sont nées pour pallier le manque de logements par l'autoconstruction et l'échange de savoirs.

C'est à Pessac, près de Bordeaux, que des militants contre le mal-logement créent la première coopérative d'autoconstruction, bannissant promoteurs, banquiers et autres entrepreneurs du bâtiment. Ils donnent ainsi naissance au mouvement des « Castors », en référence au travail minutieux qu'effectue cet animal pour s'abriter. Terrains et matériaux sont achetés en commun, puis chaque Castor participe à la construction des maisons de son lotissement. À Sens, dans l'Yonne, les membres de la coopérative ont ainsi consacré « en moyenne de deux à cinq ans » de travail pour faire sortir de terre tout un quartier, témoigne Jean-Paul Tribouillard, qui y a grandi et dont les parents furent des pionniers de l'aventure. De cette entraide découle une vie de quartier solidaire. Après les destructions des deux guerres mondiales, les Français souffrent comme jamais du manque de nouveaux chantiers : depuis le XIX^e siècle, ils sont beaucoup plus rares qu'en Allemagne ou au Royaume-Uni car les entrepreneurs se concentrent sur la clientèle la plus aisée. À la Libération, la France est ruinée. Les anciens résistants se mettent à l'œuvre pour faire reculer les injustices. L'État s'implique dans la vie économique et étend la protection sociale,



À Sens (Yonne), les membres de la coopérative des Castors ont fait sortir de terre tout un quartier à partir de 1952.

mais reste au seuil de l'habitat. De nombreuses familles vivent dans des bâtiments délabrés, s'entassant souvent dans une seule pièce, froide et humide, comme le montre le film de Chris Marker et Pierre Lhomme, *Le Joli Mai* (1963). À partir de 1953, la production en masse de logements sociaux va repousser au second plan la construction par les Castors de plus de 10 000 logements de Toulouse à l'Île-de-France (Montreuil, Antony...) et de Reims à Saint-Nazaire, en passant par Angers ou Lyon. Cette expérience continue néanmoins et ne demande qu'à se diffuser. Le nombre de mal-logés dépasse les 3,8 millions et les personnes fragilisées par le coût de leur logement est de 12 millions, selon le dernier rapport de la Fondation Abbé-Pierre. **Olivier Vilain**

* Voir son blog : <http://leblogdepaulo.eklablog.com>

Cette année-là

- Déclaration universelle des droits de l'homme et Charte de La Havane, à laquelle Washington oppose son veto : les droits humains ne régiront pas le commerce international.
- En Amérique latine, coups d'État en série contre le prolétariat urbain et les paysans sans terre.
- Au Moyen-Orient, exode des Palestiniens.
- En Afrique du Sud, instauration de l'Apartheid.